

CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



Alain Leveau a présidé le comité syndical avec, à sa droite, Pierre Bariant et Colette Scott, vice-présidente. PHOTO D. F.

De nouveaux contrats au pôle territorial

La réunion du comité syndical du PETR (pôle territorial du Cœur Entre-deux-Mers) qui s'est tenue jeudi soir 31 mars à la mairie de Targon, a débuté par le vote du budget du pôle en présence du percepteur et présenté par Pierre Bariant, budget qui a été accepté unanimement.

Le budget primitif 2016 est équilibré avec un total de la section de fonctionnement de 511 713 euros et un total de la section d'investissement de 3 688 euros.

2016, année de démarrage

Les orientations budgétaires avaient été proposées au comité syndical du 3 mars dernier. 2016 est une année de démarrage de nouveaux contrats financiers et d'affirmation des services de proximité portés par le pôle.

Pour la première année, en plus de son budget principal, le pôle a un budget annexe EDS (espace droit des sols) soumis au vote et qui a également été accepté unanimement pour un total de la section de fonctionnement de 152 900 euros et un total de la section d'investissement de 155 400 euros. Ce budget a été créé au 1er janvier 2016.

En service depuis le 1er juillet 2015, l'EDS (espace droit des sols) pro-

pose une offre qualitative de proximité aux 14 communes adhérentes issues des CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers et du Créonnais.

Une convention d'objectifs entre l'Otem (offices de tourisme de l'Entre-deux-Mers) et le pôle territorial a été acceptée pour une période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020. Le partenariat entre les deux structures, initié en 2002, se poursuit et il a été toutefois stipulé que le pôle ne subventionne plus l'Otem pour la réalisation des missions de cette convention.

Pour précisions : le pôle territorial porte la stratégie de développement du territoire Cœur Entre-deux-Mers et à ce titre il mutualise des services et coordonne des dispositifs financiers pour mettre en œuvre cette stratégie.

L'Otem intervient sur les 7 CdC qui composent le pôle d'équilibre territorial du Cœur Entre-deux-Mers depuis 2015 et mutualise des services en matière de développement touristique et coordonne des dispositifs financiers articulés avec ceux du pôle.

Danielle Fidaire

Pour toutes précisions et détails : pôle territorial à Targon au 05 56 23 95 17.